

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 7 décembre 2023

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Christian BURLE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - David GALTIER - Gerard GAZAY - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Didier REAULT - Georges ROSSO - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Daniel GAGNON représenté par Nicolas ISNARD - Henri PONS représenté par Catherine PILA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Emmanuelle CHARAFE - Éric LE DISSES - Michel ROUX - Laurent SIMON - Frédéric VIGOUROUX.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

IVIS-017-15208/23/BM

■ Renouvellement de l'adhésion à l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO) et paiement de la cotisation 2024

77472

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre de la définition des politiques d'aménagement et de développement, la Métropole s'est dotée d'un système d'information géographique (SIG).

A ce titre, il est nécessaire qu'elle soit présente dans les différentes associations regroupant les collectivités publiques du territoire français.

L'Association Française pour l'Information Géographique, (AFIGEO) créée en 1986, a pour objectif de concourir au développement du secteur de l'Information Géographique.

Formidables outils de connaissance et de gestion, les technologies de l'Information Géographique sont porteuses de développement pour les territoires et les structures qui les administrent.

Les outils de l'Information Géographique améliorent la qualité de services de domaines très divers : urbanisme, aménagement du territoire, gestion des risques, logistique, transport, gestion de flotte, santé.

Aussi, compte tenu de l'objet de l'Association Française pour l'Information Géographique, la Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé d'adhérer à cette association par délibération n°HN 012-040/16/CM du Conseil de la Métropole du 07 avril 2016 et de renouveler son adhésion annuellement depuis 2017.

Afin de bénéficier des travaux et conclusions d'une communauté de pratiques qui œuvre pour le développement et l'usage de l'information géographique à l'échelle des territoires, il est proposé que la Métropole Aix-Marseille-Provence continue à être membre de l'Association Française pour l'Information Géographique au titre de l'année 2024.

Aussi le présent rapport propose l'adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à cette association.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération n°HN 012-040/16/CM du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016 portant adhésion à l'Association AFIGEO ;

- La délibération n°HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° IVIS-003-12749/22/BM du Bureau de la Métropole du 17 novembre 2022 portant renouvellement de l'adhésion à l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO) et paiement de la cotisation 2023.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'afin de pouvoir continuer à bénéficier des travaux et conclusions d'une communauté de pratiques qui œuvre pour le développement et l'usage de l'information géographique à l'échelle des territoires, la Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite renouveler son adhésion à l'Association Française pour l'Information Géographique au titre de l'année 2024.

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés le renouvellement de l'adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'Association Française pour l'Information Géographique (AFIGEO) et le paiement de la cotisation 2024 d'un montant de 1860 euros.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal de la Métropole 2024 : Fonction 020 - Nature 6281.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Conseiller Délégué
Métropole numérique,
Politique publique de la donnée,
Innovation, parcours usager

Arnaud MERCIER